ROUBAIX

Les cours d'aide médico-sociale organisés par la Croix-Rouge française

Les infirmières qui viennent de passer leur examen. (Ph. J. de Rx)
Au premier rang, de gauche à droite, MM. les docteurs BEAUGRAND, WILLOT, DELAHOUSSE *et* LAUDE *qui les ont interrogées.*

DIMANCHE 18 JANVIER :

Aujourd'hui : sainte Béatrice ; demain : sainte Germaine.

Hôtel de ville : bureau de l'état civil ouvert de 9 h. à 11 h. 30.

Sapeurs-pompiers : N° d'appel 303.33.

Caisse d'épargne : fermée.

Œuvre de Saint-François-Régis (mariages) : de 10 h. à 12 h., rue Richard-Lenoir, 22.

Goutte de lait : distribution de 11 h. à 12 h.

Service médical (de 7 h. à 21 h.) : MM. les docteurs Joseph Charasse, 48, boulevard d'Armentières, et Claude Samsoen, 40, avenue Linné.

Pharmaciens de garde (du samedi à 19 h. au lundi à 9 h.) : MM. Van den Bogaert, 65, rue Jules-Guesde, et Delabaere, 163, Grande-Rue.

Grand-Théâtre : à 14 h. 30 et à 18 h. 30 : « Pas sur la bouche ».

Mort de M. le docteur Vanlaer

Le corps médical de notre ville vient d'être douloureusement éprouvé par la mort de M. le docteur Vanlaer, décédé vendredi, vers 15 h., en son domicile, 42 bis, rue de Lille, après une courte maladie.

Né à Lille, fils de M. Emile Vanlaer, qui fut professeur à la faculté libre de droit, M. le docteur Vanlaer était installé depuis de nombreuses années à Roubaix, où il avait conquis l'estime générale. Il exerçait notamment son activité comme médecin contrôleur d'assurances des accidents du travail.

Pendant la Grande Guerre, le défunt avait eu une conduite particulièrement brillante. Ayant accompli ses obligations militaires dans le service auxiliaire, M. le docteur Vanlaer n'était pas mobilisable en 1914. Il jugea pourtant que son devoir lui commandait de prendre place dans l'armée. Mais il lui fallut bien de la constance pour être enfin mobilisé, et de multiples démarches auprès du Service de santé pour être nommé médecin militaire. Il y parvint enfin.

Pendant quatre ans, M. le docteur Vanlaer fut l'un de nos plus dévoués majors et aussi l'un des plus actifs. En novembre 1914, en qualité d'aide-major de 2me classe, il fit ses premières armes dans le secteur du Nord. Puis ce fut Verdun où il resta dix-huit mois.

Le 2 septembre 1917, malade, rompu de fatigue, grelottant de fièvre, il quitte enfin l'enfer de Verdun et est évacué. Rétabli, il est nommé au 2e bataillon du 130me régiment d'infanterie, et retourne au front, plein d'allant et d'activité.

Il y reste encore de longs mois, jusqu'au jour où, souffrant d'une pneumonie, il est de nouveau évacué...

M. LE DOCTEUR VANLAER

M. le docteur Vanlaer fut ensuite nommé médecin-capitaine et, en décembre 1918, il fut envoyé à Lille pour y créer un centre de réforme.

En 1939, il reprit du service et fut affecté à ce même centre de réforme de Lille qu'il avait créé en 1918.

En août 1936, le gouvernement lui décernait la croix de chevalier de la Légion d'honneur, juste récompense de son patriotisme et de sa féconde activité.

Il sera vivement regretté dans notre ville. En cette douloureuse circonstance, nous présentons à Mme Vanlaer et à sa famille l'expression de nos sentiments de condoléance.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures, en l'église Saint-Martin.

Entre le coucher du soleil
CE SOIR, à 18 h. 22
et son lever
DEMAIN, à 9 h. 39
L'OBSCURCISSEMENT des lumières doit être TOTAL

Et voici la « cigarette nationale »...

Marseille. — Les premières « cigarettes nationales » ont été offertes à Noël aux pauvres de Marseille. M. Higard, directeur de la manufacture des tabacs à Marseille, a exposé de la façon suivante le problème qui se pose pour la régie :

« De crainte de décevoir les fumeurs, je temporise. J'ai déjà quelques stocks de tabac national mais ils seraient vite épuisés, et nous ne pouvons songer à les mettre sur le marché, que dans la mesure où nous avons assez de matière première pour renouveler les stocks. Les plantes existent en quantité abondante. Encore faut-il que ce soit leur saison. Or, il nous a fallu du temps pour nos recherches, et quand nos représentants ont prospecté les campagnes, c'était déjà le début de l'hiver.

— De sorte qu'il faudrait attendre la prochaine récolte, c'est-à-dire l'an prochain?

— Je le crains fort, d'autant qu'il convient toujours de faire sécher les feuilles, les préparer avant de les mélanger au tabac. Enfin, et c'est un détail d'importance, nos machines à hacher étaient conçues pour des feuilles de tabac et non des feuilles plus longues ou plus courtes. Il faut les réviser en vue de ce nouvel usage.

IMPERMEABLES
HEVEA
39, rue Vieil-Abreuvoir, Rx. T. 343.60 24198

CARTES DE VIN

L'Epicerie J. BRAAT, 11, rue Pauvrée, à Roubaix (Tél. 331.40), continue à prendre les inscriptions pour le vin jusqu'au mardi 20 janvier inclus. S'y présenter muni des cartes de ravitaillement et tickets de vin, de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 heures 30. 24314

TOUJOURS LES VOLS DE VELOS. — M. Lucien Leman, chef de poste au dispensaire de la rue des Longues-Haies, domicilié 14, rue Saint-Roch, a déposé une plainte pour vol de son vélo, qu'il avait placé dans le vestibule de ce dispensaire.

CYCLISTES! Assurez vos bicyclettes contre le VOL en adhérant au NORD TOURISTE. Libre passage en Belgique. Cotisation annuelle 10 fr.

LA FUGUE DE DEUX JEUNES GENS. — On a signalé à la police la disparition de deux jeunes gens, Louis Lebecq et Georges Merlin, 18 ans, domiciliés respectivement 26, rue Newton et 99, rue de l'Ommelet, qui ont quitté leurs domiciles le 15 janvier. Depuis lors on ne les a pas revus.

TICKETS DE VIN

Les actionnaires de
l'Union de Roubaix-Wattrelos
sont informés qu'ils ont encore quatre ou cinq jours pour se faire inscrire :

Ceux de Wattrelos, rue de Leers, 25 ou rue Carnot, 231 ; ceux de Tourcoing, soit à Wattrelos, soit à Roubaix ; ceux de Leers, chez Decock, près de l'église, à Leers ; ceux de Croix, Wasquehal, Hem, Lannoy et Lys, à Roubaix, rue Jules-Guesde, 121 ; ceux de Roubaix, à cette dernière adresse.

Apportez vos tickets, votre carte d'alimentation et votre folio. 24308d

LA SURVEILLANCE DES PRIX. — La police a dressé un procès-verbal à Mme Marie-Thérèse Horent, 27 ans, commerçante, 335 quater, rue Jules-Guesde, pour défaut d'affichage des prix du fromage.

UN FIL DE TROLLEY S'EST ROMPU. — Vendredi soir, vers 10 h. 25, un fil de trolley des tramways s'est rompu face au 58 de la rue de Lannoy. La Compagnie E.L.R.T. fut avisée, et a pris aussitôt les mesures qui s'imposaient pour éviter tout accident.

UNE MORT SUBITE. — Vendredi, vers 14 h. 30, Mme Céline Vandenberge, 85 ans, sans profession, 13, rue Galvani, a été trouvée morte dans sa cuisine. M. le docteur Etienne Delahousse, mandé aussitôt, ne put que constater le décès qu'il attribua à une congestion.

Après les constatations légales, le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

ASSURANCE MUTUELLE DES ANCIENS ÉLÈVES DES ARTS INDUSTRIELS. — Les sociétaires sont priés de régler leur cotisation 1942 aux Arcades. Permanence les 1er et troisième dimanches du mois. Se munir de la carte mutuelle.

PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS
Faites ramoner vos cheminées
VARLET - Ramoneur
79 bis, Rue Archimède - ROUBAIX 24313d

AUDITION MUSICALE. — Dimanche 18, en l'église Notre-Dame de Roubaix, pendant la messe de 11 h. 30, les scholas paroissiales interpréteront sous la direction de M. P. Peels les œuvres de Henri Peers, Fauchey, Dubois, Renard pour chœur, orchestre et grand orgue. Soliste Mlle R. Priau. La quête sera faite au profit de la soupe paroissiale.

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE. — Rappelons que demain dimanche 18, la messe de 11 h. 30 sera célébrée par M. l'abbé Jules Dewaele, ancien prisonnier, à l'intention des soldats de la paroisse encore en captivité. Allocution de circonstance par M. l'abbé Rober Dewaele. Après la messe, les prisonniers libérés sont invités à se rendre au cercle, 18, rue Jean-Baptiste-Notte, où se tiendra une réunion amicale.

AVIS AUX BELGES DE LA RÉGION ROUBAISIENNE. — M. l'abbé J. Wannijn, aumônier des Belges du nord de la France, célébrera demain dimanche 18, à 9 h. 30, en la chapelle du Carmel, rue Saint-Antoine, à Roubaix, une messe avec sermon en flamand.

SECOURS D'HIVER BELGE. — Après la messe, au Secrétariat populaire des Belges, 37, rue Saint-Antoine, aura lieu la distribution du secours aux familles belges nécessiteuses, inscrites à la soupe populaire, qui ne se sont pas présentées le premier dimanche du mois. Se munir des cartes d'identité, du bureau de bienfaisance ou du chômage et de la soupe.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES de janvier devant avoir lieu le 24 janvier, les personnes qui n'ont pas encore retiré le certificat du premier trimestre 1942 sont invitées à se présenter avant cette date au bureau des allocations militaires, 2, rue Nain.

FAMILLE DU PRISONNIER. — Permanence demain dimanche 18, de 10 h. à 12 h., au siège du Secours national, 139, boulevard Zola. A cette permanence les familles des prisonniers peuvent s'adresser pour tous renseignements ; les prisonniers rapatriés y trouveront un camarade tout disposé à leur rendre service.

FRANC AU DÉCÈS. — Le comité se réunira demain dimanche, à 11 h., au siège, café du Trocadéro, pour examiner différentes questions d'extrême urgence.

CAISSE D'EPARGNE. — Demain dimanche 18, à la mairie, salle de l'administration, rez-de-chaussée, de 9 h. à 10 h. 30.

PHARMACIEN DE GARDE. — Demain dimanche 18, M. Grimonpont, boulevard Zola.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Le Conseil d'administration prie les membres disponibles d'assister aux funérailles de M. Ernest Dhaeze, lundi à 14 h. 30, en l'église du Très-Saint-Rédempteur. Rassemblement à l'hôpital à 14 h. 15.

POMMADE FLORENTINE
Idéale contre toutes les maladies de la peau sans exception et les plaies variqueuses. Tes pharmacies. 12 Frs.

CROIX

Le gala du 25 janvier pour les prisonniers

La location des places pour le gala du 15 janvier, à la salle des fêtes, Grand'Place, est ouverte au café de cette salle ; les prix des places sont fixés à 15 fr., 10, 6 et 4 francs.

Nous avons dit que le programme de ce gala sera particulièrement intéressant, outre les artistes qui se produiront en première partie, une comédie « La châtelaine de Shenston » sera interprétée par des comédiens de talent.

D'autre part, le Comité compte sur les prisonniers rapatriés pour qu'ils donnent à leur camarades restés en captivité ce témoignage de leur affection.

LE COIN DU BROUTTEUX

Vis armenaques

Avant z'hier, vin m'boîte aux lettes, j'treuve in p'tit mot d'blet d'u qui étot récrit : Sachant que le Broutteux aime bien les « vis lives tout musis », comme il dit, je lui offre avec plaisir un vieil almanach amusant, qui me vient de mes grands-parents. — Un ami du Broutteux.

Comme de jusse ; avecque l'petit mot d'blet y avot un almanach du « Messager boiteux » de 1750.

— Mais, Broutteux, vous allez m'dire : y a si lommint qu'cha qui parait d'z'armenaques ?

— Ouais, ouais, et y n'd'a paru d'tous les sortes, j'ai souvenance d'in p'tit armenaque de poche qu'in vindot vin les temps, jadis, qui avot sus l'premire pache in astrolome inveuc une longue robe et in capeau pointu, qui wettot avec inne leunette d'approche par l'fernête, y étot récrit par dessous :

Cet astronome clairvoyant
Examine fort bien le temps
Pour vous prédire cette année
Le froid, le chaud et la gelée.
C'est un homme de conséquence
Rempli d'esprit et de science.
Il ne faut acheter que de lui
Des almanachs de tous pays.

Y a eu aussi d'z'armenaque de Liége, le double Liége et le tripe Liége. Chés vis armenaques ch'étot toudis pou donner l'calendri, les dates des saisons, les farces de la lune et les prédictions du temps.

In armenarque fort consulté pa les ceinsis ch'étot sti d'Mathieu d'la Drôme. Rapport à c'célèbre astrolome in a raconté cheulle petite histoire :

Inne belle fôs, qui allot faire in tour à la campane, y pleut si fort qui est forchi d'muchi vin in cabaret.

— Quel temps ! y dit Mathieu in rintrant, en voilà d'une averse !

— Je l'savos, mi, qui allot pleuvoir, Monsi, ill' répond l'cabaretire.

— Comment saviez-vous ça ? y d'mante l'astrolome.

— Bé, ill' répond l'cabaretire, pas'que j'ai chi in armenaque d'in certain Mathieu d'la Drôme et à chaque fos qui dit qui va faire beau, y pleut. A c'matin j'ai wetti sus s'n'armenaque, comme j'ni vu qui avot prédit du beau temps j'm'ai dit gare à l'averse et cha est arrivé.

Mathieu d'la Drôme y n'a pu d'mandé sin reste et y s'a in dallé tout penaud.

Acore heureux que l'Broutteux n'la po su.

JULES WATTEEUW.

Les colis des prisonniers de guerre

Lundi 19, de 9 h. à 11 h. 30, et de 13 h. 30 à 17 h., le Comité d'entr'aide aux prisonniers de Croix continuera la distribution des colis pour toutes les familles qui ne sont pas à jour des distributions précédentes, jusqu'au colis n° 8 inclus.

Bien entendu, elles devront se présenter avec les étiquettes-adresses au local du ravitaillement, 158, rue J.-Jaurès.

Se munir de la carte de prisonnier, délivrée par le Comité d'entr'aide et des emballages nécessaires.

Des jardins pour les femmes de prisonniers

Poursuivant ses démarches en faveur de l'extension des jardins ouvriers, M. Priau, adjoint au maire, vient d'obtenir une nouvelle parcelle de terrains dans la propriété de M. Michel Motte, rue de Beaumont, près du lotissement « Les fils d'Eugène Motte ».

Cette parcelle de terrains sera réservée aux femmes de prisonniers de guerre, non encore pourvues de jardins ouvriers. Nous indiquerons prochainement la date et le lieu d'inscription.

WASQUEHAL

Mort pour la France

Le secrétaire général des anciens combattants vient d'adresser à la mairie l'avis officiel du décès du sapeur Marcel Lepers, domicilié à Wasquehal, 23, rue Michelet, mort pour la France à Malo-les-Bains, le 2 juin.

M. Marcel Lepers était né à Marcq-en-Barœul le 6 août 1900 et exerçait la profession de teinturier à l'usine Hannart frères et Motte et Marquette à Wasquehal.

Sa sœur, Mme Blanche Lepers, demeurant à la même adresse, a été informée de la mort de son frère, avec tous les ménagements d'usage, par M. Henri Détailleur, maire de Wasquehal, qui a présenté les condoléances émues de l'administration municipale à la famille de ce brave soldat.

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE PRIORITÉ. — Les mères de quatre enfants, les futures mamans et les médaillées de la Famille française sont invitées à passer à la mairie, 5e guichet, avec le livret de famille, une nouvelle photographie de 3 sur 4 et, s'il y a lieu, le diplôme d'attribution de la médaille de la Famille française.

WATTRELOS

UN WATTRELOSIEN...

... au Stalag VIII A :
M. GEORGES LEROY *(marqué d'une croix), rue du Nouveau-Monde, 49 bis, à Wattrelos, dont la mère habite rue du Pile, 158, à Roubaix.*

Le huitième colis du Comité d'aide aux prisonniers

Le Comité a décidé d'envoyer un huitième colis aux prisonniers.

N'ayant plus les ressources suffisantes pour continuer à alimenter gratuitement comme il l'a fait jusqu'à présent les quinze cents Wattrelosiens encore retenus dans les camps, le comité se trouve dans l'obligation de faire payer aux familles, au prix coûtant, les colis destinés aux prisonniers.

D'après les récentes instructions reçues du Comité central d'assistance aux prisonniers de guerre, il est expressément indiqué que les vivres cédés par ce dernier ne pourront plus, en aucun cas, être remis aux familles. Toutes les expéditions aux prisonniers des marchandises délivrées antérieurement par les comités locaux doivent être effectuées uniquement par leurs soins.

Les familles des prisonniers pourront donc se présenter au pavillon des Vieux Ménages à partir de la semaine prochaine, en suivant scrupuleusement l'ordre indiqué par ailleurs et en possession des pièces suivantes : la carte jaune, une étiquette-adresse, le montant du colis, soit 30 francs (emballage compris).

Ce colis aura la composition suivante :

A titre gratuit : Une livre de chocolat, une barre de pain d'épices, 200 grammes de sucre, un paquet de cigarettes ; colis du Comité : une demi-livre de chocolat, deux paquets de biscuits, une barre de pain d'épices, 200 grammes de sucre, un paquet de tabac.

Les familles qui voudront ajouter un supplément pourront l'apporter au pavillon des Vieux Ménages le jour de leur inscription. Le Comité se chargera volontiers de le joindre au colis du prisonnier.

Les femmes de prisonniers n'ayant que l'allocation militaire pour toutes ressources et les familles indigentes qui sont dans l'impossibilité de payer le colis, peuvent adresser une demande écrite au secrétariat du Comité, office social à la Mairie, en vue de l'obtenir gratuitement. Le Comité examinera avec la plus grande bienveillance toutes les demandes qui lui parviendront.

Les familles qui remettaient leurs étiquettes à l'usine où le prisonnier était employé avant la mobilisation, doivent continuer à procéder de la même façon.

Il serait souhaitable que les personnes aisées recherchent autour d'elles des familles de prisonniers dont la situation est intéressante, afin de se substituer à elles pour assurer au Comité le remboursement des colis et lui permettre de continuer ses achats de denrées contingentées pour les affecter à la confection des prochains colis.

Il y a là un geste généreux et un bel acte de solidarité à accomplir.

Voici l'horaire de la distribution de la première semaine :

Mardi 20, de 13 h. 30 à 17 h., N° 1 à 35 ; mercredi 21, de 13 h. 30 à 17 h., 36 à 90 ; jeudi 22, de 13 h. 30 à 17 h., 91 à 150 ; vendredi 23, de 13 h. 30 à 17 h., 151 à 200.

Nous annoncerons en temps utile la suite de la distribution.

Une réglementation des visites médicales s'impose en raison des circonstances

Par suite des circonstances, il n'est pas possible aux médecins de de faire autant de déplacement qu'en temps de paix.

Les malades doivent se présenter à la consultation des médecins et ne demander les visites qu'en cas de nécessité.

Les visites doivent être demandées le matin, avant huit heures ou au plus tard avant dix heures pour éviter au médecin de retourner dans les mêmes quartiers au cours d'une même journée. 24807d

Echo des journées des jeux populaires au profit des prisonniers

Nous donnons ci-après le résultat de la tombola-surprise, dont le tirage a eu lieu dans la salle du Crétinier-Palace. Les lots sont à réclamer chez M. René Dewaele (Meubles), 24, rue du Crétinier, à partir de demain dimanche 18. Le rebattage du jeu de 421 aura lieu demain dimanche 18, à 10 h. 30, au Café Bagein, 32, rue du Crétinier, et pour les doubles 421 seulement.

2	7	9	27	33	53	139
184	190	196	213	301	309	398
403	424	449	454	485	501	537
572	604	641	699	725	747	763
789	835	902	923	924	945	984
1.136	1.151	1.183	1.317	1.329	1.455	1.504
1.602	1.654	1.677	1.712	1.718	1.853	1.855
1.923	2.041	2.178	2.504	2.577	2.578	2.818
2.833	2.854	2.946	3.017	3.105	3.110	3.154
3.173	3.254	3.301	3.326	3.387	3.413	3.415
3.475	3.518	3.589	3.656	3.707	3.755	3.870
3.902	3.941	4.039	4.075	4.102	4.157	4.257
4.261	4.269	4.336	4.338	4.402	4.411	4.440
4.462	4.487	4.513	4.515	4.639	4.691	4.704
4.756	4.881	4.882	4.963	5.095	5.107	5.116
5.166	5.189	5.251	5.252	5.253	5.302	5.369
5.398	5.520	5.544	5.587	5.619	5.643	5.805
5.958	6.113	6.153	6.229	6.294	6.334	6.460
6.478	6.492	6.497	6.550	6.565	6.577	6.643
6.647	6.665	6.673	6.693	6.726	6.774	6.809
6.889	6.936	6.997	7.009	7.039	7.064	7.136
7.138	7.161	7.339	7.349	7.362	7.387	7.496
7.525	7.567	7.600	7.660	7.703	7.839	7.858
7.912	7.991					

PHARMACIEN DE SERVICE, demain dimanche 18, M. Vitrant, 29, rue Pierre-Catteau.

AMICALE DES FILLES DU LABOUREUR. — Réunion, demain dimanche, à 10 h., à l'école du Laboureur.

FRATERNELLE DES COMBATTANTS. — Demain dimanche, permanence habituelle, de 9 h. 30 à midi, au siège, 15, Grand'Place. A 11 h., au siège, réunion du conseil d'administration.

VIVEZ VIEUX DANS LA JOIE!
Une digestion courte et facile — *et plus de douleurs !* — grâce à cette Cure Thermale chez Soi.

Avec l'âge ou une vie sédentaire, la bile et les sécrétions de l'estomac se raréfient; votre intestin (ce muscle long de 10 mètres) pétrit "au ralenti"; dans vos reins 9 millions de petits canaux commencent à se "bloquer" et n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique; les déchets s'accumulent, empoisonnent le sang et causent les maux de tête, les rhumatismes, la goutte. Le matin au réveil, prenez simplement dans votre déjeuner ou dans une tasse d'eau chaude une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux, agissant à la façon des eaux de sources thermales réputées, obligent les organes d'élimination à évacuer naturellement et "à fond". Les poisons sont dissous et expulsés au fur et à mesure qu'ils se forment, si bien que les douleurs rhumatismales disparaissent d'elles-mêmes. La digestion est facile et courte. De la tête aux pieds une joyeuse sensation de bien-être vous remplit d'une vitalité juvénile. Commencez demain matin à prendre vos sels Kruschen. 12.50 toutes pharmacies; le flacon pour 120 jours, 20.40 seulement.

TOURCOING

DIMANCHE 18 JANVIER :

Hôtel de ville : état civil, de 9 h. à 12 h.

Bains : de 8 h. à 11 h.

Bibliothèque catholique : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Pharmaciens de garde : M. Assemaine, 57, boulevard Gambetta, et M. Genel, 164, rue de Menin.

Conservatoire : à 15 h., concert-exercice.

Gymnase municipal : à 14 h. 45, concert de bienfaisance.

Notes d'histoire locale

Arnould III, comte de Guisnes cède la seigneurie de Tourcoing à la Maison de Mortagne

Arnould III, fils aîné de Baudouin III, comte de Guisnes et seigneur de Tourcoing, succéda à son père. Arnould III restera dans l'histoire comme l'un des meilleurs chevaliers qu'ait connus la seigneurie de Tourcoing. Malheureusement, partout opprimé, accablé de toutes parts, l'infortuné Arnould ne devait pas transmettre à ses descendants les biens qu'il tenait en héritage de son père.

L'histoire d'Angleterre, au règne de Henri III, contient le récit d'une aventure dont Arnould fit les frais. Il avait conservé la coutume, établie par ses prédécesseurs, d'exiger un droit de péage excessif de ceux qui venaient d'Angleterre sur le continent. Les Anglais ne se soumettaient pas volontiers à un tel tribut et déjà, sous l'aïeul d'Arnould III, ils en avaient tiré une cruelle vengeance sur le comte de Guisnes.

L'an 1249, pendant l'avent, le comte traversait l'Angleterre et se rendait auprès du roi, pour lui rendre hommage des terres qu'il possédait dans la Grande-Bretagne. Roger Bigod, comte de Northfolk et maréchal du royaume, sut qu'il devait passer sur ses terres et le fit arrêter. Fort irrité, Arnould en fit au roi des plaintes amères. Le comte Roger fut appelé et répondit au prince avec franchise : « Seigneur roi lorsque j'étais envoyé en votre nom et au nom de tout le royaume au concile de Lyon et que je passais sur la terre du seigneur comte de Guisnes, je crus que, par respect pour vous et eu égard à tous les bienfaits que nous lui avions accordés, il me recevrait avec honneur et courtoisie. Mais il en agit d'une façon bien différente; car, à ma honte et à mon détriment, ou plutôt au vôtre, il fit arrêter violemment mes chevaux et mes hommes jusqu'à ce qu'il eut extorqué, je ne sais sous quel prétexte, le droit de péage, qu'il plut à ses gens de nous imposer. Sans égard aux lois de la civilité envers moi, à celles du respect envers vous, il nous offensa tous deux. Voilà pourquoi, le comte ayant traversé la mer, a reçu, en passant sur mes terres, la peine du talion, car je tiens ma terre aussi librement de vous, seigneur roi, qu'il tient la sienne du roi de France et je suis comte comme lui. Et d'où vient une pareille violence et un tel brigandage, que l'on vende aux passants les chemins et l'air? »

Le comte de Guisnes entendant cela rougit et se tut, car il ne pouvait rien répondre de raisonnable à ce qu'on lui reprochait. Mais le très pieux roi de France saint Louis envoya au comte un sauf-conduit, afin qu'on ne lui fit aucun tort à son retour et lui ordonna de modérer à l'avenir un droit de péage aussi honteux qu'injuste.

Arnould épousa Alix de Coucy et, par son mariage, accrût considérablement ses possessions. L'année 1253 fut funeste au comte Arnould. Marguerite, comtesse de Flandre et de Hainaut, faisait alors une guerre acharnée aux enfants de son premier mariage, Jean et Baudouin d'Avesnes, que soutenait Guillaume, comte de Hollande. Les plus intrépides barons de France défendaient la cause de Marguerite et au nombre de ceux-ci se trouvait Arnould. Le 4 juillet, une bataille, l'une des plus sanglantes du XIIIe siècle, fut livrée à West-Cappele. L'issue en fut désastreuse pour les partisans de Marguerite. Cinquante mille hommes y périrent; un grand nombre d'entre eux furent noyés dans l'Escaut. Deux cents illustres chevaliers, parmi lesquels Arnould, furent faits prisonniers. Ce ne fut qu'au mois d'octobre 1256, grâce à l'intervention de saint Louis, roi de France, qu'Arnould revint de captivité et la paix fut rétablie en Flandre.

(A suivre).

Le gala de bienfaisance du Gymnase

C'est demain dimanche, à 14 h. 45, en la salle du Gymnase, rue de Gand, qu'aura lieu le gala de bienfaisance organisé au profit des prisonniers, sous les auspices de la Famille du Soldat tourquennois, qui sera représentée par son président, M. Pierre Tiberghien. Celui-ci prononcera une courte allocution au cours de cette séance.

Le spectacle sera présenté d'une façon inédite. Le programme comporte : M. Gérard Vanmaele, saxophoniste compositeur de Radio-Maroc, qui se produira dans quelques-unes de ses œuvres ; Omer et son ensemble ; le trio rythmique Hobby Vand's ; Janos, le troupier comique ; M. Charles Biesbrouck, ténor ; les sept Bass'nys, attraction acrobatique; Harlène Villy, le rossignol de la chanson ; Laevens, le comique siffleur ; le trio C. A. R., clowns musicaux régionaux et enfin la troupe Guy des Flandres.

Les portes seront ouvertes à 14 h. 15. Il reste encore quelques places en location chez Metzler-Lheureux, musique, rue de Gand, aux prix de 10, 7 et 5 francs.

INSCRIPTION POUR LE VIN

La Société « L'ESPERANCE », Vins et Liqueurs, rue du Vélodrome, informe ses actionnaires que dès qu'ils seront en possession de leur carte de vin ils pourront se faire inscrire au siège de la société. Ils devront se présenter munis de leur carte d'alimentation, carte d'adhérent et tickets de vin. 24321d

Comité d'assistance aux prisonniers de guerre

La Croix-Rouge française nous prie d'informer les familles de prisonniers que la distribution des colis de janvier commencera le lundi 19.

Ce colis comprendra quatre paquets de cigarettes, un paquet de tabac, du pain d'épices, 900 gr. de biscuits, une livre de chocolat, quatre consommés de bouillon, une livre de sucre et pèsera 3 kg. environ. Se munir de la carte verte et de l'étiquette colis.

Les services sont ouverts tous les jours, de 9 h. 30 à 11 h. et de 14 h. 30 à 17 h., excepté le mardi après-midi.

Inutile de se presser, le colis restera à la disposition des familles jusqu'au 15 mars.

AMICALE DES GARÇONS DU CENTRE. — Demain dimanche 18, à 10 h. 30, à l'école, réunion générale annuelle de l'Amicale. Les femmes des amicalistes prisonniers y sont cordialement invitées.

JARDINS POPULAIRES. — Les sociétaires des groupes Sapin Vert ABC, Martinoire, Pinguoin, Riez, Chalet A.-Prouvost, Loucheur AB, qui désirent des graines, devront se faire inscrire à la permanence qui aura lieu demain dimanche 18, de 10 à 11 h. 30, au siège, café Léon, 10, place Saint-Vincent-de-Paul. Se munir de la carte de sociétaire 1942.

LYS

AUX BÉNÉFICIAIRES DE LA CARTE NATIONALE DE PRIORITÉ. — Les mères de famille ayant quatre enfants vivants de moins de 16 ans, trois enfants vivants de moins de 14 ans et deux enfants vivants de moins de 4 ans, ainsi que les futures mamans à partir du 5me mois avant la naissance et les mères allaitant leur enfant au sein, peuvent se présenter à la mairie (5me guichet) pour retirer leur carte de priorité. (Se munir d'une photo et du livret de famille).

Pour les femmes allaitant leur enfant au sein, se munir en plus d'un certificat d'allaitement établi par le docteur ou par la sage-femme.

Les mères décorées de la médaille de la Famille française devront se munir du diplôme ou toute autre pièce officielle.

DISTRIBUTION DES CARTES DE LAIT pour malades, à la mairie (salle du 1er étage) le mardi 20 janvier, dans l'ordre suivant des cartes d'alimentation :

N° 1 à 400, de 8 h. 30 à 9 h. 30 ; 401 à 800, 9 h. 30 à 100 h. 30 ; 801 à 1.200, 10 h. 30 à 11 h. 30 ; 1 201 à 1.600, 14 h. à 15 h. ; 1.601 à 2.000, 15 h. à 16 h. ; 2.001 à la fin, de 16 h. à 17 h.

Afin d'éviter toute attente inutile, le public est invité à respecter l'horaire établi.

Toute personne non indigente devra acquitter le prix du certificat médical du médecin contrôleur.

HEM

A L'UNION BELGE. — Permanence, au café Lorthioir, 24, rue Jean-Jaurès, à Leers, pour la distribution des cartes de la Mutuelle au décès et de celles de membres de la société, demain dimanche, de 10 h. à midi.

ASCQ

SECOURS AUX FAMILLES NÉCESSITEUSES. — Le paiement des secours aura lieu mardi 20, à 10 h. du matin, en mairie, pour la période du 16 au 31 décembre 1941 et du 1er au 15 janvier 1942.

ALLOCATIONS DE CHOMAGE. — Paiement, mardi 20, à 10 h. 30, pour la période du 1er au 15 janvier.

SAILLY

PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES, lundi 26 janvier, à la mairie, de 13 h 30 à 14 h. 30.

La tâche est pénible

La tâche est pénible, mais les forces ne vous manqueront pas si vous suivez chaque jour votre cure de Frileuse. Préparé par un docteur en pharmacie, Frileuse existe en cachets ou en extrait à verser dans un litre de vin. En augmentant le nombre de vos globules rouges, Frileuse vous apporte la santé. En vente chez votre pharmacien. Prix de la boîte de 20 cachets 9 fr. Prix de l'extrait à verser dans un litre de vin, 6 fr. 75. 24221

LEERS

Un groupe de « pays »

...au Stalag III D
parmi lesquels MM. GUSTAVE DELPLANQUE (×), *rue du 4-Septembre, à Cysoing;* RENÉ DEROUBAIX, *rue Marceau, 46, à Leers* (××).

A L'UNION BELGE. — Le comité de l'Union belge se tiendra à la disposition des adhérents, demain dimanche 18, de 10 h. à midi, au siège, café Lorthioir, rue Jean-Jaurès, pour la distribution des cartes de la Mutuelle au décès et de la société.

Les membres habitant Hem pourront aussi se présenter pour retirer leurs cartes.

MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence au Foyer populaire, demain dimanche, de 11 h. à midi.

BIBLIOTHÈQUE DU CERCLE St-LOUIS. — Ouverte au cercle, demain dimanche, de 11 h. à midi

LA CAISSE D'EPARGNE sera ouverte demain dimanche, de 9 h. à 10 h. 30, à la mairie. Administrateur de service, M. Anatole Desmet.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 17 janvier 1942. — N° 44.

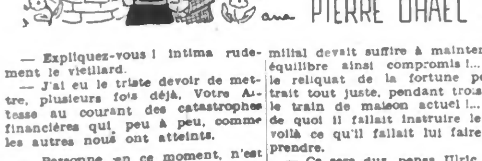

— Expliquez-vous ! intima rudement le vieillard.

— J'ai eu le triste devoir de mettre, plusieurs fois déjà, Votre Altesse au courant des catastrophes financières qui, peu à peu, comme les autres nous ont atteints.

— Personne, en ce moment, n'est épargné, je le sais, dit le vieillard avec plus de douceur. Jean a quitté Paris. Nous sommes tous réunis ici. à la campagne, vivant d'une façon plutôt modeste, ni plus ni moins luxueusement qu'une famille de bourgeois aisée. Pouvons-nous faire davantage ?

Malgré la gravité de la situation, Ulric eut grand peine à réprimer un sourire ; il baissa les paupières pour dissimuler la froide ironie de ses yeux.

Ainsi le duc de Stalberg était à ce point ignorant de sa propre situation, qu'il se rassurait en pensant que la réduction du budget familial devait suffire à maintenir un équilibre ainsi compromis !... Mais le reliquat de la fortune permettrait tout juste, pendant trois mois, le train de maison actuel !... Voilà de quoi il fallait instruire le duc, voilà ce qu'il fallait lui faire comprendre.

— Ce sera dur, pensa Ulric.

Puis il reprit :

— Monsieur le Duc, nous sommes débordés par les événements. En consentant les placements que vous ont conseillés vos hommes d'affaires, vous avez essuyé des pertes sérieuses.

— Je sais.

— Certaines valeurs, cotées en bourse et achetées vingt mille francs, en valent aujourd'hui, à peine trois mille ; d'autres, sont sans valeur. Les grosses sommes qu'ont nécessitées l'acquisition de Haireport, ses réparations, son entretien, peuvent être considérées comme perdues, ou, du moins, comme totalement improductives. La propriété ne rapporte rien et le château coûte cher.

« Depuis plusieurs années, des dépenses inévitables, le séjour de Jean à Paris, ses expériences stériles et ruineuses ont, peu à peu, amoindri le capital qui restait. Sur le conseil de votre notaire, vous avez engagé vos dernières disponibilités dans une affaire que l'on croyait sûre, et qui était, hélas ! singulièrement hasardeuse...

Le duc se leva, tout d'une pièce. Devant les réticences d'Ulric, ses paroles cauteleuses, sa mine déconfite et sa posture gênée, la lumière se fit en lui, tout à coup. Mais il eut peur de comprendre.

Assurant sa grande voix, cette voix faite pour le commandement, et qu'il sentait maintenant trembler dans sa gorge, il demanda simplement :

— Où voulez-vous en venir ?... Est-ce qu'une partie de notre fortune serait compromise ?... Perdue, peut-être ?

Kalocsa courba la tête. Le moment était venu.

Il fallait parler. Il abaissa ses lourdes paupières, non, cette fois, pour dissimuler ses pensées, mais pour épargner à sa vue un spectacle trop pénible. Il devinait, en face de lui, ce vieillard livide, grand comme un justicier. Il dit seulement :

— C'est l'écroulement final.

Et il attendit. Il croyait à une explosion de colère, il s'attendait à être rendu responsable de la catastrophe. Le duc ne dit rien.

Un instant, le Hongrois crut que le vieillard n'avait pas compris ; il osa le regarder. L'altération de son visage, le tremblement de ses deux grandes mains, sa taille soudain rompue en deux comme celle d'un pantin brisé, ne laissaient aucun doute : le duc de Stalberg avait bien mesuré le fond de l'abîme.

Ses lèvres devenues effroyablement pâles, s'ouvrirent :

— Ruinés ? interrogea-t-il.

Le secrétaire se tut.

La voix se fit plus impérieuse :

— Complètement ruinés ?

Ulric hésitait. Encore une fois, il eut peur. Est-ce que cet aveu n'allait pas écraser le vieillard, le tuer là, sur place ? N'importe ! Il n'y avait plus moyen de reculer.

— Oui, Votre Altesse, complètement ruinés.

Un silence pesa, accablant. Puis, comme un souffle, une voix, tout à coup, frémit, brisée, méconnaissable, et qui semblait l'écho d'une âme anéantie, d'une volonté aux abois :

— Ghislaine ! Mon enfant mon tout petit !... dit cette voix sans timbre.

Et le silence retomba.

Irène et Kalocsa n'osaient se regarder. Pendant un long moment, qui leur parut un siècle, tout sembla suspendu entre eux et autour d'eux. Puis, soudain, le vieillard dressa sa haute taille ; sa voix résonna, comme autrefois, pour un commandement :

— Ulric, dit-il, faites avancer la voiture. Irène, fais prévenir Ghislaine, s'il te plaît. Nous sortirons tous les deux pour notre promenade.

Et se tournant vers le Hongrois :

— Demain matin, nous reprendrons cette conversation.

Comme Ulric insinuait de sa voix mielleuse :

— Monsieur le Duc, tout n'est pas perdu : il est un moyen de nous sortir d'embarras. Voulez-vous me permettre de l'exposer à Votre Altesse ?...

— Demain ! coupa sévèrement le vieillard.

Ghislaine accourait, toute rouge de joie à l'idée d'accompagner son grand-père. Le duc la serra un moment contre lui et caressa les épaules et la tête de l'enfant de sa main puissante qui recommença de trembler.

— Mon petit, murmura-t-il, mon tout petit.

— La voiture de Monsieur le Duc est avancée.

Comme Ulric et Irène, penchés à la fenêtre, regardaient le vieillard descendre les marches du perron, la main de l'enfant dans la sienne, le Hongrois s'approcha de l'oreille de la vieille fille :

— La partie est gagnée, dit-il.

— Qu'est-ce qui vous le fait croire ?

Du geste, il désigna l'enfant.

— A cause d'elle, le duc consentira à tout.

XXXI

Maintenant, Chantal ne refusait jamais à Ghislaine la permission de se promener avec son grand-père. Elle comprenait, qu'en vieillissant, le cœur de celui-ci, était devenu plus tendre, et qu'il avait besoin de l'affection juvénile et ardente de l'enfant. C'était la seule personne dont il réclamait la présence. D'ailleurs docilement, la petite fille remplaçait les heures d'études perdues, et rien dans son éducation ou de son instruction ne demeurait en souffrance.

Depuis le jour où la jeune institutrice était entrée en lutte avec lui, et où, se déclarant vaincu, il lui avait laissé toute autorité sur l'enfant, le duc de Stalberg avait, plus que jamais, affecté d'ignorer Chantal.

Il ne lui parlait pas directement. Mlle Adélaïde était chargée de servir d'intermédiaire et de transmettre à « Mademoiselle » les désirs du vieillard. De même, si Chantal avait une communication à lui faire, c'était toujours à la vieille fille qu'elle s'adressait. Jamais elle n'avait obtenu du duc un mot de félicitation, ni de remerciement. Pas la moindre parole d'encouragement. Visiblement, il affectait de la traiter comme une domestique ordinaire. L'institutrice acceptait avec douceur cette humiliation.

L'affection que Jean lui témoignait, la tendre gentillesse de Ghislaine la dédommageaient amplement. Adélaïde et Irène paraissaient à peu près indifférentes à son égard. Seule, l'hostilité d'Andréna ne s'était pas un instant démentie. La vieille intendante détestait de plus en plus l'institutrice, sentant l'influence qu'elle prenait sur son élève, et, dans sa tête aux inventions méchantes, elle cherchait, avec persévérance, un moyen de la faire renvoyer.

L'amour grandissant du duc Jean pour Chantal n'avait pas échappé aux espionnages de la perfide créature ; mais, jusqu'ici, n'ayant aucune preuve à fournir, elle craignait les représailles du jeune homme.

L'admiration qu'Ulric de Kalocsa éprouvait pour la jeune fille, et qu'il prenait pourtant un si grand soin à cacher, fut également découverte par la mégère. Elle attendait que le moment d'agir fût venu, et espérait se servir de la jalousie du Hongrois pour arriver à ses fins. Mais Chantal avait une tenue si parfaite, des manières si franches et si honnêtes, qu'il paraissait impossible de la prendre en défaut.

Le départ précipité de Ghislaine accordait à son institutrice quelques moments de loisir imprévu. Ne comptant pas sur cette liberté, Chantal n'avait fait aucun projet. Elle eut, un instant, l'idée de se vêtir d'un bon manteau et de descendre dans le parc, mais l'heure lui parut un peu tardive. Il faisait déjà froid. Il était plus sage de mettre à jour sa correspondance. Le lendemain était un dimanche, donc un jour de congé pour son élève ; mieux valait garder son après-midi libre et en consacrer quelques heures à une promenade en skis.

Résolue à écrire, elle hésita un moment avant de se rendre à sa chambre ; puis, se trouvant installée, elle décida de rester à la salle d'études afin de gagner du temps.

Elle commença par écrire à Gontran. La dernière missive du jeune homme était si drôle qu'elle l'avait fait rire aux larmes. Certainement, elle-même, dans la précédente lettre avait dû laisser paraître quelque tristesse, et l'amitié ingénieuse du vicomte de la Tocknay avait pris la tâche de la distraire et de l'amuser. Il avait pleinement réussi.

Chantal allait essayer de lui écrire sur le même ton, et elle souriait en songeant à la joie que causerait cette réponse à son bon et sincère ami.

De sa grande écriture élégante elle avait déjà tracé la moitié de l'adresse :

Vicomte Gontran de la Tocknay
Château...

lorsqu'on frappa à la porte.

— Entrez ! fit-elle en se retournant.

Elle s'attendait à voir apparaître Madeleine. Ce fut Jean de Stalberg qui entra.

(A suivre).